

Commission Education

MAPPING DES ONG MEMBRES DE LA CEC



Mai 2016

Email: commission.education.clio@gmail.com

Tél: 47 58 55 28 / 37 58 86 84

Adresse: 1, Impasse Larose, Rue Laham Mercier

Delmas 60, Port au Prince

Web: www.cliohaiti.org

I. Rappel sur la Commission Education du CLIO

La Commission Education du CLIO (CEC) est une des 4 commissions actives du CLIO (Cadre de Liaison Inter ONG, association enregistrée auprès de la Mairie de Delmas). La CEC constitue une plateforme de réflexion et d'échanges dans le domaine de l'éducation. Elle constitue également un foyer pour la mise en œuvre d'actions concrètes dans le secteur de l'éducation.

La CEC s'évertue à optimiser les interventions de ses membres, à stimuler les opportunités de collaboration inter institutionnelle et à promouvoir le dialogue et la concertation avec les instances étatiques.

⇒ **Objectifs**

Les principaux objectifs de la CEC sont :

1. Offrir un cadre de réflexion et de discussion dans lequel ses membres peuvent partager leurs expériences, améliorer leurs approches dans la perspective d'une plus grande efficacité d'action sur le terrain ;
2. Proposer un espace pour instituer les bonnes pratiques du secteur de l'éducation dans le contexte haïtien et coordonner des actions concrètes ;
3. Représenter la communauté non-gouvernementale vis-à-vis de l'Etat haïtien, en particulier auprès du Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle ;
4. Participer au processus d'élaboration et de mise en œuvre de la politique sectorielle Education ;
5. Servir de référence en matière d'éducation.

⇒ **Fonctionnement**

La CEC est ouverte aux ONG membres et aux ONG non membres du CLIO. Elle regroupe aujourd'hui 38 membres dont 12 forment un noyau actif.

Elle est organisée autour de 2 organes :

- Un organe décisionnel : l'Assemblée Générale (AG), qui est invitée à se réunir tous les 3^{ème} mercredi du mois ;
- Un organe technique : le Groupe Stratégique (GS), qui est constitué de 6 membres élus (3 ONG nationales et 3 ONG internationales) et qui est invité à se réunir tous les 1^{er} mercredi du mois. Le GS élit 2 de ses membres pour représenter, animer et coordonner la CEC. Le GS pilote est l'organe pilote de la CEC.

⇒ **Axes de travail**

En 2015-2016 la CEC poursuit 4 axes prioritaires de travail :

1. Plaidoyer :

Augmentation et amélioration du temps d'apprentissage ;
Lutte contre les châtiments corporels.

2. Appui au MENFP :

Renforcement des relations entre les ONG et le MENFP ;
Soutien et appui à la mise en œuvre du Permis d'Enseigner ;
Appui et guidage des ONG vers la certification de leur(s) formation(s).

3. Capitalisation :

Mutualisation des documents de sensibilisation et de formation utilisés et/ou mis en œuvre par les membres (entre autres dans le domaine des sciences expérimentales).

4. Dynamisation de la CEC :

Amélioration de la connaissance et de la coordination entre les membres, entre autres via la mise à jour d'un mapping des activités et zones d'intervention des membres ;
Présentation régulière des membres et de leurs activités à l'occasion des AG ;
Publication d'une revue de presse mensuelle et d'un support de présentation de la CEC.

II. Contexte de réalisation du mapping

La réalisation du mapping des institutions membres de la CEC a été menée dans le cadre du quatrième axe de travail défini par la CEC, celui de la dynamisation de la CEC et en particulier « *l'amélioration de la connaissance et de la coordination entre les membres* ».

L'objectif est ainsi d'acquérir une vision à la fois plus fine et plus globale sur le poids des interventions des organisations membres de la CEC dans le secteur de l'éducation, leur fonctionnement et leur méthodologie, leurs attentes et leurs besoins.

Par ailleurs, cet exercice de synthèse d'informations s'inscrit également dans l'effort de renforcement des relations entre les institutions et le MENFP et dans celui de capitalisation des travaux réalisés. En effet la CEC a décidé de partager le mapping avec tous les partenaires gouvernementaux, techniques et financiers, impliqués dans le secteur éducatif haïtien.

III. Éléments de précision

La réalisation du mapping a été coordonnée par le Groupe Stratégique de la CEC entre le mois de janvier et le mois de mai 2016. Le mapping reflète ainsi les travaux menés par les institutions concernées à un temps « T » et nécessitera des mises à jour régulières.

Plusieurs difficultés d'harmonisation des informations collectées ont été rencontrées dont :

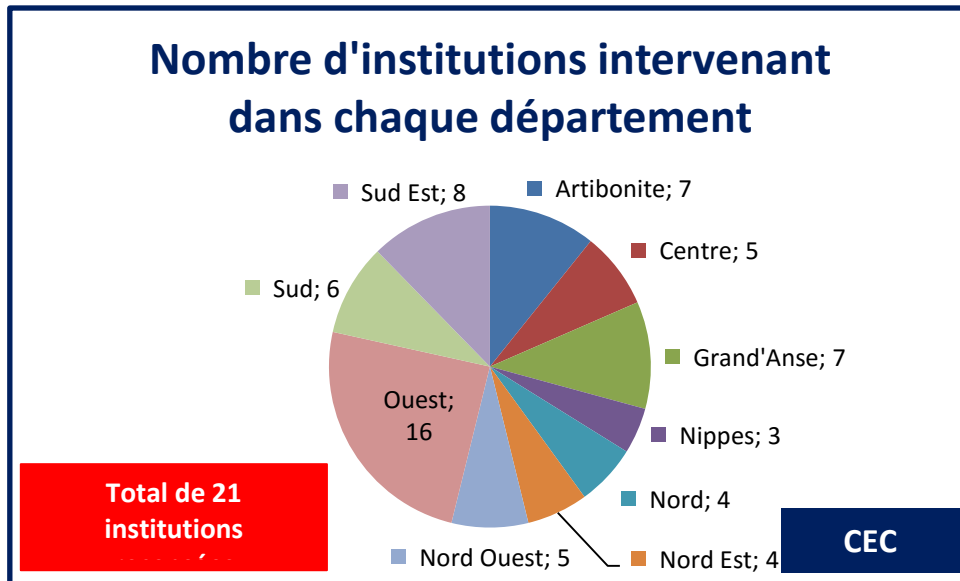
- La précision sur les zones d'intervention des institutions ;
- La définition des domaines (objets) d'intervention ;
- La description des méthodologies de travail suivies.

Ainsi l'utilisation de ce mapping doit être faite en connaissance de cause et ne doit pas exclure la consultation des membres ayant participé.

IV. Éléments d'analyse

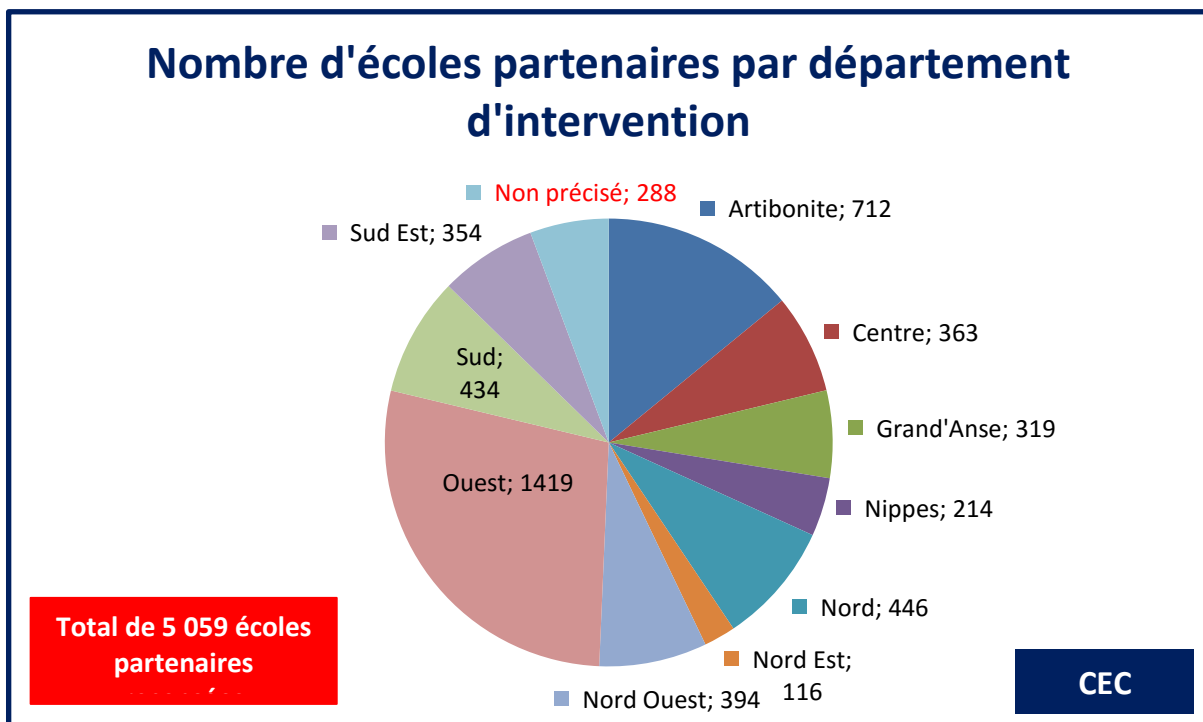
Sur les **29 institutions membres actifs de la CEC** (participation à au moins une des Assemblées Générales de la CEC sur la période septembre 2015 – mai 2016), **21 ont répondu au questionnaire** ayant permis d'établir le mapping (soit plus de 72 % de participation).

Les 10 départements du pays sont sujets aux interventions des institutions avec une **plus grande concentration d'institutions intervenant dans le département de l'Ouest** (16 institutions représentées) et **une faible représentation dans le département des Nippes** (seulement 3 institutions représentées).



Graphique 1 : Répartition des institutions membres de la CEC sur les 10 départements d'Haïti

En mai 2016, les 21 institutions cumulent des interventions dans **5 059 écoles partenaires**. Sans surprise, les écoles du **département de l'Ouest sont les plus nombreuses à bénéficier de partenariats** (1 419 écoles concernées). Le **Nord Est est le département dans lequel l'on observe le nombre de partenariats institution – école le plus faible** (116 écoles concernées). Il est par ailleurs important de préciser que **288 partenariats n'ont pas été localisés** dans le cadre du mapping.

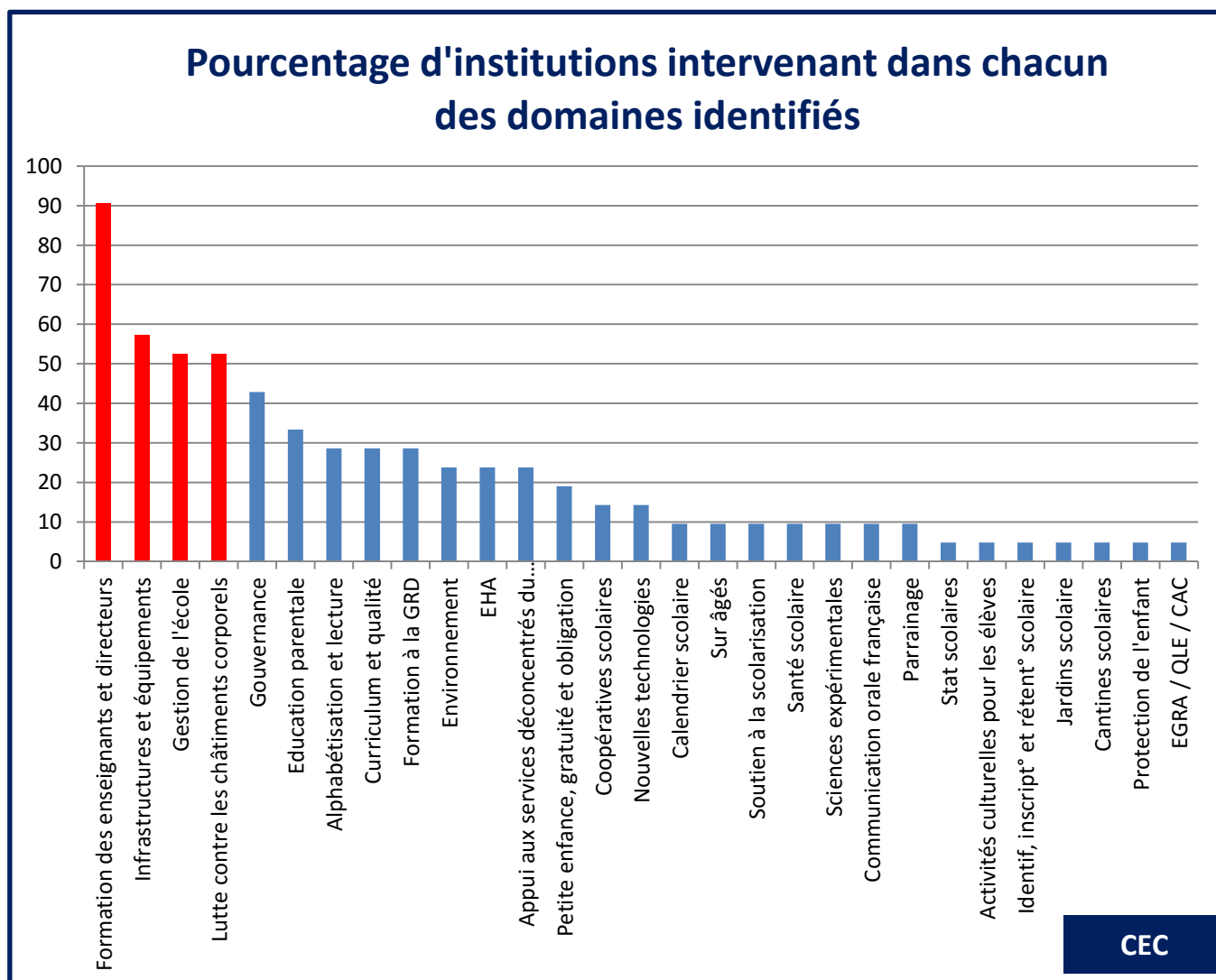


Graphique 2 : Répartition des partenariats institution – école sur les 10 départements d'Haïti

Les domaines et disciplines d'intervention des 21 institutions considérées sont nombreux et variés. Cependant **4 domaines** font l'objet d'interventions plus massives :

- La formation des enseignants et directeurs des établissements scolaires (90 % d'institutions) ;
- La construction ou la réhabilitation d'infrastructures et la fourniture d'équipements ou matériels scolaires (57 % d'institutions) ;
- La gestion de l'école (52 % d'institutions) ;
- La lutte contre les châtements corporels (52 % d'institutions).

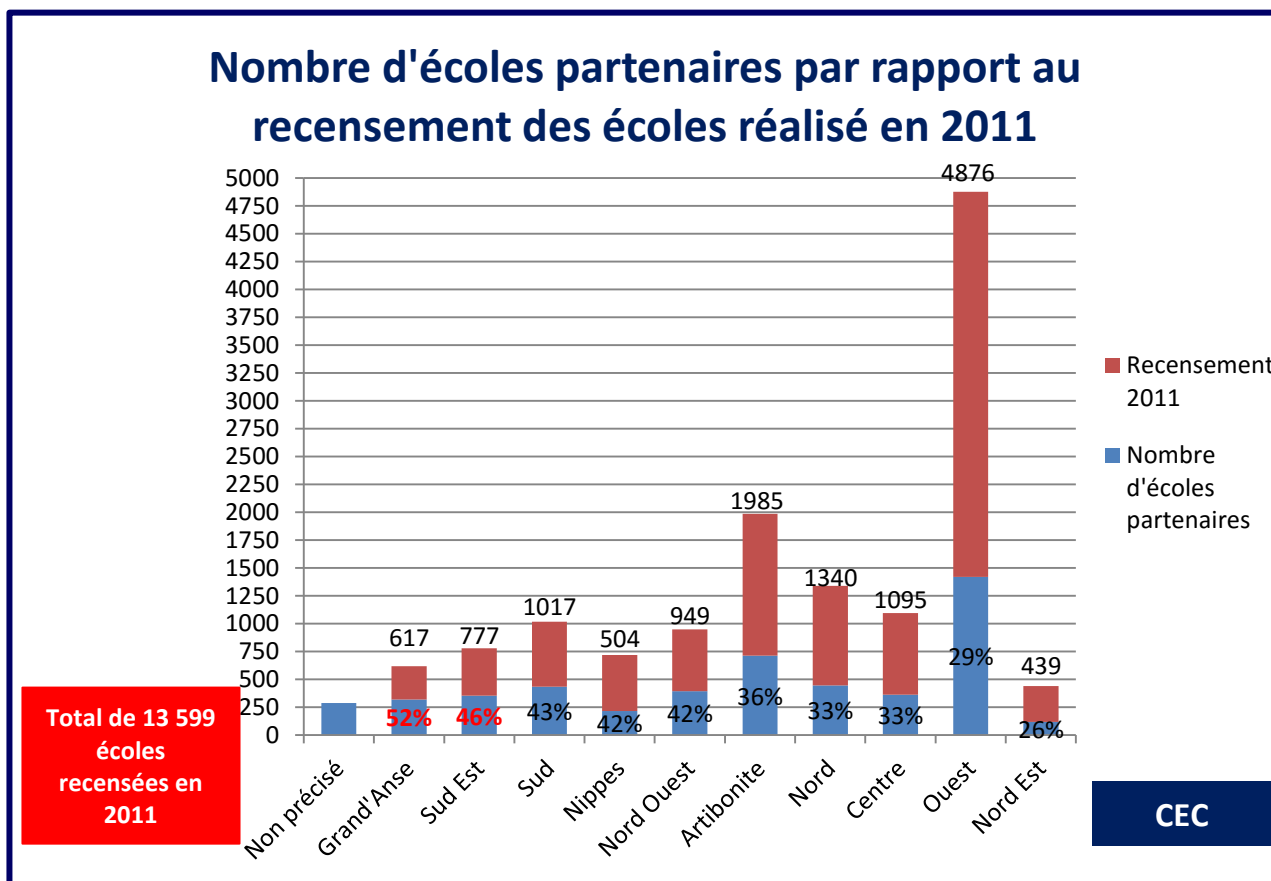
La formation du personnel éducatif constitue donc très largement le principal objet des interventions des institutions de la CEC.



Graphique 3 : Domaine et disciplines d'intervention des institutions membres de la CEC

Le **nombre d'écoles en fonctionnement en Haïti en 2016 est évalué à 17 000**. Ce nombre regroupe tous les secteurs privé et public confondus, du préscolaire au fondamental. Cependant le dernier recensement disponible, réalisé en 2011, fait état de 13 559 écoles (secteurs privé et public, services du préscolaire et du fondamentale confondus), concerne l'exercice de 70 009 enseignants et l'éducation de 2 210 221 élèves (source : MENFP/DPCE, Recensement 2010-2011). Le graphique ci-dessous se base sur les résultats de ce dernier recensement et reflète donc une tendance générale quant à l'intervention des institutions auprès des écoles dans chaque département. Si l'on se permet de considérer que le nombre d'établissements en fonctionnement a évolué de manière

proportionnelle d'un département à l'autre entre 2011 et 2016, c'est alors les écoles du département de la Grand'Anse qui seraient les plus fortement couvertes par les interventions des institutions de la CEC. Les pourcentages présentés dans le graphique ci-dessous ne peuvent être considérés qu'à titre indicatif et devraient être actualisés à partir d'un recensement plus récent.



Graphique 4 : Pourcentages **indicatifs** d'écoles recensées en 2011 bénéficiant d'interventions des institutions en 2016

Pour finir, le mapping a permis de confirmer les sujets de préoccupation des institutions vis-à-vis de leurs rapports avec le MENFP et de leur participation à la CEC.

48 % des institutions expriment ainsi leur souhait d'une intensification des efforts fournis par le MENFP dans les domaines de **l'homologation des formations** qu'elles dispensent ainsi qu'en termes **d'accréditation des enseignants formés**. Un peu plus de 33 % des institutions souhaitent que leurs collaborations avec les différents services du MENFP (à échelle nationale et locale) soient améliorées et renforcées.

62 % des institutions ont signifié qu'elles attendaient de la CEC **une favorisation de la synergie entre les différents membres**. 43 % des institutions ont quant à elles exprimé leur attente quant à la valorisation et le renforcement des relations entre le MENFP et la CEC. Enfin, et dans le même sens, 38 % des institutions ont précisé qu'elles comptaient sur la CEC pour appuyer le partage et l'harmonisation des pratiques et outils utilisés par les membres dans le domaine de l'éducation.